9e année — Ottawa, Jeudi, 15 Juillet 1886 — No. 151

ABONNEMENT

Par année $3.00
Pour six mois 1.50
Pour quatre mois 1.50

Edition Hebdomadaire $1.00

Administration et Rédaction,
524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne $0.10
Tous les jours 0.05
Trois fois par semaine 0.06
Une fois la semaine 0.08
Avis de Naissance, Mariage ou Décès .50

La Société de Publicité,
Propriétaires.

LE CANADA

Ottawa, 15 Juillet 1886

L'ARCHIDIOCESE D'OTTAWA

L'archi-diocèse d'Ottawa, quoique situé en majeure partie dans la province d'Ontario fait partie de la province ecclésiastique de Québec, qui comprend les diocèses suivants :

1o Québec, érigé le 1er octobre 1674 ; 2o Montréal, le 31 mai 1836; 3o Ottawa, le 30 juillet 1847 ; 4o Trois-Rivières, le 2 juin 1852 ; 5o Saint Hyacinthe, le 8 juin 1862 ; 6o Rimouski, le 15 janvier 1867 ; 7o Sherbrooke, le 28 août 1874 ; 8o Chicoutimi, le 28 mai 1873 ; 9o Nicolet, le 11 juillet 1885. De plus : 10o Préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent, érigée le 29 mai 1882 ; et 11o Vicariat apostolique de Pontiac, érigé le 11 juillet 1882.

COMTE D'OTTAWA

M. N. E. Cormier, d'Aylmer, a annoncé son intention de se présenter dans le comté d'Ottawa. Il se présente comme conservateur indépendant. Il est probable que M. Rochon, maire de Hull, sera son adversaire. Si M. Rochon se présente ce sera comme libéral indépendant. Ce sera moins une lutte de parti qu'une lutte entre ceux qui veulent avoir le chef-lieu et le bureau d'enrégistrement à Hull et ceux qui veulent les avoir à Aylmer. M. Rochon ne veut pas se présenter mais ses amis insistent. On mentionne aussi les noms de MM. D'Orsonnens et Ardouin, dans Hull, M. Tréau de Cœli et M. le notaire Desjardins de la Pointe Gatineau. On dit que M. Jas. McLaren se présentera pour le fédéral si M. Alonzo Wright se retire.

ETATS-UNIS ET CANADA

Depuis plusieurs années le parti libéral s'efforce de faire croire aux électeurs que les affaires publiques en Canada ne sont pas administrées avec autant d'économie qu'aux Etats Unis.

C'est là une mauvaise tactique, car ces accusations ne sont pas appuyées sur les faits, et le fussent-elles, elles auraient pour effet de nuire à notre pays à l'étranger.

On sait que c'est au sujet des dépenses de Rideau Hall que nos amis les libéraux crient le plus fort. C'est ce point de comparaison avec les dépenses du président des Etats-Unis que McCraney, député grit, a choisi à la dernière session. Malheureusement pour lui, les documents publics sont défavorables à ses prétentions, tellement défavorables qu'il s'est vu obligé de prétendre que les crédits pour réparations, chauffage, ameublement, etc., indiqués plus bas par un astérique, étaient votés pour quatre années, le terme complet du président. C'est là une erreur ; tous les ans le congrès vote un crédit pour les mêmes fins. Ainsi $48,000 furent votées pour 1883, $38,000 pour 1884 (voir estimés 1884, page 153), et $40,000 figurent dans les estimés de 1885 qui viennent d'être soumis au congrès.

L'état comparatif de la dépense encourue pour le salaire et les frais d'entretien des résidences du gouverneur-général du Canada et du président des Etats Unis, est tiré des documents publics du Canada et des Etats-Unis et défie toute contradiction.

CANADA—1884-1885

	Page	Montant
Salaire du Gouv-général	33	$48.666.66
" personnel du bureau	35	11,360.00
Dépenses contingentes	61	13,185.03
Chauffage et éclairage	*17	8,000 00
Réparations, ameublement, entretien des terrains, etc.	309	30,959,47
Total		$112,171,16

ETATS-UNIS—1883-84

	Page estimés 1884	Mont.
Salaire du président	13	$50,000.00
" Vice "	13	8,000 00
" personnel du bureau	14	36,000 00
Dépenses contingentes	14	8,000.00
Eclairage, etc	153	16,000.00
Améliorations et entretien des terrains	152	15,000.00
Réparations, chauffage, ameublement, etc	153	*38,000.00
Réparations, tuyaux à l'eau (proportion)	153	1,000.00
Total		$172,000 00

LES CHEMINS DE FER DANS LA REGION DU NORD

M. Beemer, le grand contracteur de chemins de fer du jour, a envoyé un ingénieur, M. Hogg, pour faire le relevé du terrain du Grand Nord, depuis Saint Jérôme jusqu'à Notre-Dame du Désert, sur la Gatineau, soit une distance de 150 milles. M. Vanier, ingénieur de la compagnie l'accompagne.

La compagnie du Grand Nord a obtenu à la dernière session $3,200 par mille du gouvernement fédéral et 4000 acres de terre (à 35 cts) par mille du gouvernement de Québec pour continuer son chemin de St Sophie et Ste Julienne et même St Alphonse de Ligori.

Les constructeurs de ce chemin qui va faire communiquer la plus grande partie du comté de Montcalm aussi directement que possible avec Montréal en passant par St Jérôme, sont MM. Armstrong et Globensky. Leur ingénieur, M. Baker, est à explorer la ligne jusqu'à Ste Julienne afin de trouver le meilleur tracé possible entre New Glasgow et cette dernière paroisse. Il assure que la région à parcourir offre très peu de difficultés et que son exploration terminée les travaux commenceront immédiatement.

ÇA ET LA

M. Desjardins, frère de M. L. G. Desjardins, député de Montmorency, vient d'être nommé à la position d'assistant bibliothécaire de l'assemblée Législative.

Il succède à feu M. Morin.

Un graveur de Winnipeg, du nom de Siméon Larondeau, autrefois de St-Hélène de Chester, a eu la patience d'aplanir une pièce de cinq centins et d'y graver avec une exactitude étonnante, d'un côté, tout le *Pater*, et de l'autre l'*Ave Maria*. C'est un travail qui a exigé une patience considérable et presque incroyable de la part de son auteur. M. Larondeau ne porte jamais d'autres certificats de capacité.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de faire les nominations suivantes, savoir :

Laurence William Merchmer, Commissaire de la police à cheval du Nord Ouest, et William Piercy, Inspecteur de la dite pilice à cheval, Commissaire de police pour la Province de la Colombie Anglaise.

Brown Chamberlin, C.M.G. ; Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie.

James Young, Surintendant de la papeterie, dans le nouveau bureau d'imprimerie, d'après acte passé à la dernière session.

Stewart Mulvey, Officier en chef du recensement pour la Province de Manitoba, avec pouvoir de faire prêter les serments prescrits à tous les commissaires, les énumérateurs ou autres employés du recensement dans la dite Province.

SERMON ORANGISTE

Le *Free Press* vient de publier un de ces sermons, prononcés aux fêtes de lundi, comme il nous est donné d'en lire chaque année a la célébration du 12 juillet. L'année dernière un revérend quelconque, prononçait une virulente diatribe contre les Jésuites, en comparant la compagne de Jésus aux sociétés maçonniques, subversives occultes, et que sais je encore. Non seulement toutes les autres sociétés avaient l'aventage sur la compagni de Jésus, mais cette dernière faisait une triste mine dans l'histoire à cau e de ses méfaits, de sa constitution et de son ingérence politique toujours si redoutée. Un revérend ministre qui touche à l'histoire, c'est un peu permis s'il eût présenté les choses sous leur véritable jour, mais celui qui a fait le procès des Jésuites l'an dernier était un grand fourbe ou un profond ignorant, peut-être les deux choses à la fois.

Cette année, ce n'est plus les actions des Jésuites qui forment le fonds du sermon de circonstance de la fête de la secte fanatique, mais c'est une dérision amère et grossière des dogmes les plus sacrés de notre religion. Tout ce que notre Eglise nous enseigne d'aimer et de respecter, est passé par la filière de l'injure et du sarcasme, tout ce qui forme la partie la plus brillante et la plus belle de notre croyance religieuse, reçoit une éclaboussure immonde de la part du révérend ministre, qui était chargé de raconter à ses ouailles les perfidies de Guillaume, plutôt que des satires contre l'Eglise catholique romaine. Ce n'est pas un mal d'ignorer ou de ne pas comprendre les institutions religieuses d'un peuple, mais c'est un tort, et le plus grand de tous peut-être, de les ignorer et d'en parler comme en parle un polisson

Le révérend ministre parla de la religion catholique comme d'une religion puissante mais *agressive*. Pendant que notre clergé nous prêche incessamment la tolérance, pendant que nous souffrons patiemment, trop patiemment quelquefois, nous sommes qualifiés d'agresseurs ! Et de qui ? Agresseurs d'une communauté égoïste, d'une phalange sanguinaire, d'un ramassis d'individus sans aveu, dont le cœur est pétri de haine et de vengeance. Chaque orangiste, en entrant dans une loge quelconque, fait serment de détruire par tous les moyens la religion catholique, et si un orangiste épouse une catholique, par le fait même tous les bénéfices qui lui sont dus, ne peuvent être donnés à sa veuve.

En langage orangiste, je comprends bien que ces lois sont tout à fait raisonnables, et si nous ne réprésaillons pas, c'est parce que chez nous l'agression s'appelle la charité.

Le sermon du révérend ministre contient aussi une savante dissertion sur l'infaillibilité du Pape. Plusieurs fois déjà on a vu de pareils commentaires et ce qui amuse les gens intelligents, c'est de voir les révérends ministres s'attacher exclusivement aux choses temporelles pour renverser le dogme de l'infaillibilité.

Il y a une chose qui s'appelle la philosophie, la plus belle de toutes les sciences, et quand on est parvenu à comprendre cela convenablement, on peut ensuite se faire une idée du sens que l'Eglise a donné à ce mot d'infaillibilité. Quand on prêche à des catholiques il faut connaître toutes ces choses là, mais on peut s'en passer facilement si on a des orangistes pour nous écouter.

Il y a bien dans les sermons orangiste la corde pour faire rire. Le révérend ministre assurait ses fidèles que si l'Eglise protestante avait un purgatoire elle ferait beaucoup plus d'argent qu'elle n'en fait. Je comprends de même que les révérends ministres l'inutilité d'un purgatoire, lorsque l'enfer est moins coûteux, et peut répondre infiniment mieux aux besoins des orangistes.

En dernier lieu, le prédicateur s'élève contre les couvents, pour lesquels il souhaite des politiciens qui feront des lois pour leurs inspections et leur taxation. Je crains beaucoup en cette occasion, que le remède ne soit pire que le mal, si l'on nomme un inspecteur orangiste.

La confession auriculaire ne plaît pas au digne pasteur orangiste ! ! ! je suis un peu de son opinion, car j'aimerais bien pouvoir voler mon voisin, et n'avoir rien autre chose à dire à Dieu que je l'ai fait pour la dernière fois.

Pour tomber un peu dans l'actualité, le charitable prédicateur dit que le Pape nous a envoyé une calamité en faisant un archevêque de Mgr Duhamel et il propose à ses auditeurs " de conseiller au Pape de garder ses calamités."

Au moment où nous nous réjouissons tous de la distinction que vient de recevoir notre évêque, une bouche ordurière souille un homme et une dignité qui imposent un respect universel, sauf à la dégradante secte orangiste. Parce que chez eux, le premier venu avec une bible à la main peut expliquer Luther ou Calvin, il n'est donc pas étonnant alors que le caractère religieux soit aussi bas parmi ces gens-là qu'il est élevé chez nous. L'un est l'indice de la haine et de l'ignorance, l'autre la sanction du mérite et de la vertu.

C. Lestin.

EVENEMENT TRAGIQUE

La colonie française de Montréal vient d'être mise en émoi par un événement des plus tragiques. L'un de ses membres, bien connu parmi les familles canadiennes de Montréal, M. L. B. de Gonzague, vient dans un moment de folie de se brûler la cervelle.

Depuis deux jours, M. de Gonzague, au dire de ses amis était dans un état nerveux qui avait attiré leur attention, mais conservant cependant, par moment, toute sa gaieté, on n'avait pas cru devoir attacher d'importance aux propos qu'il tenait. A plusieurs reprises par exemple il avait dit c'est le dernier verre que je bois, où je fais ceci pour la dernière fois, en matières de plaisanterie.

Il passa la soirée au Cercle national français, assez gai, quoique toujours nerveux, et ce n'est qu'en sortant que deux de ses amis s'aperçurent qu'il devait avoir de graves préoccupations sans soupçonner, le moins du monde, ses intentions.

Ce qui attira leur attention, c'est que M. de Gonzague leur donna une poignée de main toute particulière et le fait était d'autant plus remarquable que se voyant presque tous les jours, ils n'étaient pas dans l'habitude de se serrer la main.

Hier matin, vers 10 heures, M. de Gonzague se rendit au Cercle et pria un de ses amis de l'attendre jusqu'à 11 heures et un quart au plus tard. Puis il partit. Il alla en voiture au bateau de l'Ile Sainte Hélène et renvoya son cocher avec un mot pour un des membres du Cercle. Cette lettre annonçait qu'il passait à l'Ile et que là il se brûlerait la cervelle. On alla immédiatement sur l'Ile : en arrivant, les policemen ne donnèrent aucun renseignement : on espérait encore, mais M. Dépatie annonça à ceux qui cherchaient M. de Gonzague, qu'un de leurs amis était sur l'Ile et qu'il les attendait un peu plus loin derrière un petit monticule.

Arrivé là on trouva M. de Gonzague couché sur le gazon, la tête appuyée sur un tronc d'arbre, sur lequel pour être plus à l'aise il avait placé son mouchoir en tempon, une cigarette éteinte entre les doigts de la main gauche, et un revolver dans la main droite ; il s'était tiré un seul coup à la tempe, la mort a dû être instantanée.

Son chapeau était posé à côté de lui, et bien en évidence on trouva une carte à biseaux dorés, portant en rouge à l'un des coins le mot *Wednesday* et sur laquelle il avait écrit d'une main ferme :

" Il est inutile de faire une enquête. Je me suis fait sauter la cervelle délibérement. Raison : difficultés financières.
" Veuillez me faire transporter à l'hôpital Notre-Dame au lieu de chez moi."

L. B. de Gonzague.

Le corps fut placé sur une voiture, recouvert d'un drap et transporté à la morgue où M. Schowb obtint de M. Alpin la permission de le faire transporter à l'hôpital Notre-Dame, en attendant l'enquête du coroner qui aura lieu ce matin.

Cette triste nouvelle s'est répandue rapidement dans la ville et a affecté péniblement tous ceux qui ont connu le défunt.

M. de Gonzague qui était âgé de 35 ou 36 ans, originaire de France, habitait Montréal depuis une dizaine d'années. Il était courtier pour plusieurs maisons françaises et depuis quelque temps ses amis les plus intimes savaient que ses affaires n'étaient pas prospères, mais rien dans sa conduite ni dans la gravité de sa position ne pouvait laisser soupçonner ce fatal dénouement.

M. et Madame de Gonzague résidaient au No 268 rue Bleury, et fréquentaient la meilleure société de Montréal ; ils avaient de nombreux amis et étaient surtout précieux lorsqu'il s'agissait d'organiser une œuvre de charité.

Madame de Gonzague est dame patronnesse de l'hôpital Notre-Dame et par son zèle et son dévouement elle a su rendre de grands services à cette institution.

La Maison Economique pour l'achat des meubles de ménage de toutes sortes, vend au prix des manufactures, 353 rue Wellington. C. Lévêque.
14 juillet—3m.

Opéra Comique

Un auditoire assez considérable s'était rendu au Rond du Patinoir Royal pour entendre la " Rose de St Flour " et "The Banker's Daughter." Malheureusement le succès dramatique n'a pas été très satisfaisant, si ce n'est que chez deux ou trois personnages.

Cette troupe réussi beaucoup mieux dans l'opéra.

Ce soir on représentera les " Cloches de Corneville " opéra dans lequel tous les acteurs ont très bien réussi la semaine dernière.

Ouvrez l'Œil !

REGARDEZ CE QUE FAIT

CHEAP JACK

Ses prix modiques, ses conditions faciles et la variété de ses marchandises ont tellement fait augmenter son commerce qu'il lui a fallu ajouter à l'un de ses magasins une allonge à deux étages de soixante-dix pieds de longueur. Beaucoup de personnes d'Ottawa, surtout du Flat, viennent acheter à son établissement.

TENDEZ L'OREILLE

En payant comptant un cinquième des marchandises, les acheteurs peuvent obtenir crédit pour la balance, moyennant une différence de prix d'un centin par trente sous seulement.

Les personnes qui paient dans un délai raisonnable se trouvent à obtenir les marchandises à meilleur marché qu'ailleurs pour argent comptant.

Pour pouvoir accorder au public les avantages que

CHEAP JACK

lui offre, il faut comme lui n'avoir pas de loyer à payer et posséder les moyens d'acheter beaucoup à la fois et pour argent comptant sans être gêné par le crédit qu'il accorde lui-même,

MEUBLES
LAVEUSES ET TORDEUSES COMBINÉES
PLUME, MATELAS
LITS A RESSORTS,
MIROIRS, POELES,
IMAGES ENCADREES,
HORLOGES, VAISSELLE,
VOITURES D'ENFANTS,
LAMPES, VERRERIE
FERBLANTERIE,
BATTERIE DE CUISINE,
COUTEAUX, etc.

E. D. D'Orsonnens,
GERANT
Vis-a-vis le Gros Orme
Rue Principale, Hull

B. G.

COUPONS

Coupons à moitié prix pendant la grande vente argent comptant qui se poursuit actuellement.

Conditions comptant
Un seul prix

BRYSON GRAHAM et Cie.,
150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

Dans la Cour Supérieure—Montréal

Province de Québec, District d'Ottawa. No. 1313. } Louis Euclide Beauchamp, Alphonse Pigeon, Olivier Lefebvre, marchands-épiciers de gros, des cité et district de Montréal, et y faisant affaires sous la raison sociale de Beauchamp, Pigeon & Cie., Demandeurs ; contre les terres et tènements de André Charlebois, fils, de la paroisse de Saint-André Avelin, district d'Ottawa, Défendeur, à savoir

Le lot numéro trois cent neuf, le lot numéro trois cent dix et le lot numéro trois cent onze, tous dans la Côte Saint-Louis tels que décrits au plan cadastral et au livre de renvoi de la dite paroisse de Saint André Avelin.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de Saint-André Avellin susdite, le DIX-NEUVIEME jour de JUILLET prochain, à TROIS heures de l'après-midi.

LOUIS M. COUTLEE,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Aylmer, 7 Juillet 1886 }

VENTE SPECIALE
CHEZ
WOODCOCK
POUR CETTE SEMAINE

Ayant fait l'acquisition d'un magnifique assortiment de chapaux blancs de Milan et autres coiffures de toutes sortes à **un tiers** de leur prix régulier et la saison avançant rapidement, nous les vendons au prix minime de 59 cts chaque. Remarquez bien ceci, 59 centins pour un chapeau que vous ne pouvez vous procurer dans aucun magasin à Ottawa à moins de $1.75.

Quelques uns des célèbres chapeaux de 25 centins nous restent encore. Mesdames considérez vos intérêts financiers et procurez vous de ces chapeaux cette semaine au

Magasin populaire de Modes,
39 Rue Sparks.

IMPORTANT AUX DAMES
L'IMMENSE ASSORTIMENT
D'ARTICLES
—DE—
MODES
—DE—
Mlle A. McDonald
sera vendu au prix coûtant.
Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

AUX FAMILLES ! !

Epiceries !
Epiceries !
Epiceries !

Grande Reduction
CHEZ
N. A. SAVARD

Cinq palettes de savon d'odeur pour 5 cts.
Confitures aux pommes, 10 cts. la lb
Framboises et fraises, 15 cts. par lb.
Biscuits Soda, 7 cts.
Graisse Canadienne, 10 cts. la lbs.
Sirop, 10 cents, la pinte.
Allumettes autrichiennes 20 cts. par 12 boîtes.
Moulins à café $1.50. Le café est toujours frais moulu. Vous moulez une livre de café dans le temps de le dire.
Poudre Allemande sans rivale, 20 cts. par boîte.
Sirop Ambre 1er qualité 10 cts. par pinte.
Bonbons francais, 12½ cts. la lbs.
Lard, 1ère qualité, 7 cts. la lbs.
1ère qualité d'allumettes pour 7 cts. la boîte.
Vermicel macoroni 15 cts. pour 2 lbs

Afin de servir les pratiques avec promptitude et ponctualité quatre nouveaux commis ont été engagés.

ALLEZ CHEZ
N. A. SAVARD
Coin des rues Dalhousie et Murray.
Ottawa, 16 juin 1886—1an

—Faites l'essai de la VALERIA. C'est la meilleure pommade contre la chute des cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, rue Sussex.